

Image not found or type unknown



Un procès verbal d'AG peut-il être non nominatif ?

Par **Flore34920**, le 11/12/2019 à 23:27

Bonjour,

Pourriez-vous m'indiquer svp si un "Procès- Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire" peut être NON NOMINATIF ?

Je suis la présidente d'un syndic bénévole de copropriété et me trouve face à la secrétaire de cette séance qui m'affirme pouvoir le rédiger ainsi.

Qu'en est-il ?

Merci pour votre prompte réponse,

Bien à vous

Florence